
[Forêt Monumentale : l'appel à créations est clos pour la deuxième édition](#)

Temps de lecture

4 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La clôture de l'appel à créations de la deuxième édition de Forêt Monumentale marque le début de la phase de sélection des candidatures. Les artistes retenus devraient être connus au printemps prochain.

Forêt Monumentale, parcours de créations éphémères monumentales, sera de retour de juin 2024 à septembre 2026 en forêt domaniale de Roumare à Canteleu, qui fait partie comme la forêt Verte et la Forêt la Londe Rouvray des 17 Forêts d'Exception® françaises. Après le succès de la première édition 2019-2021 en forêt Verte sur les communes de Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houppeville, l'événement revient avec 12 œuvres éphémères et une œuvre pérenne sur un parcours de plus de 4 km. L'appel à création lancé en novembre 2022 est désormais clos et a permis de recevoir 326 candidatures d'artistes originaires de 33 pays différents : un carton plein pour ce projet

artistique international ! Ces participations de tous les horizons permettent de découvrir comment, à travers le monde, l'on utilise l'art pour interroger la situation écologique actuelle et la relation entre l'être humain et la nature.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la Culture, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle, Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028 et Mélanie Boulanger, Maire de Canteleu : *« Cet appel à créations est un réel succès et traduit bien ce que Forêt Monumentale représente : un projet artistique hors normes, "monumental" tant par les œuvres qui verront le jour que par son rayonnement. Des artistes originaires du Brésil, de Pologne, du Togo, de Bolivie, de République-Tchèque avec qui nous partageons la candidature Capitale Européenne de la Culture 2028, et de tant d'autres pays ont proposé leurs œuvres. Le signe que Rouen prend de l'ampleur et s'inscrit comme un acteur incontournable sur la scène culturelle internationale. »*

Un comité technique, composé de représentants de la culture, des arts et de l'environnement, dispose à présent de quelques semaines pour étudier et sélectionner d'ici fin avril, parmi les 326 candidatures, les dossiers d'une vingtaine d'artistes. Avec 33 pays représentés, cet appel à création est un réel succès en matière de diversité et de représentation internationale :

Allemagne : 12 - Finlande : 1 - Philippines : 1 - Argentine : 1 - France : 199 - Pologne : 7 - Autriche : 2 - Hong-Kong : 1 - Portugal : 4 - Belgique : 9 - Islande : 1 - Royaume-Uni : 11 - Bénin : 1 - Inde : 1 - Suisse : 1 - Bolivie : 1 - Irlande : 1 - Suède : 1 - Brésil : 1 - Italie : 12 - Tchéquie : 1 - Bulgarie : 1 - Lituanie : 2 - Togo : 1 - Canada : 2 - Mexique : 3 - Turquie : 5 - Danemark : 3 - Macédoine du Nord : 1 - États-Unis : 11 - Espagne : 10 - Pays-Bas : 17 - Vietnam : 1.

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un appui financier pour développer leur proposition dans le cadre d'un concours restreint. Une visite des lieux est organisée afin qu'ils puissent mieux appréhender les sites et ainsi mieux détailler leur projet. La Métropole fixera deux dates de visite pendant le mois de mai 2023. Parmi la vingtaine de candidats sélectionnés ayant développé leur projet, un jury final choisira 9 participants invités à réaliser leur proposition.

La 2e édition proposera :

1. **12 œuvres éphémères** faisant l'objet de cet appel à candidature, dont trois œuvres spécifiques : Une œuvre d'un.e artiste de la République Tchèque, pour créer du lien avec l'autre pays qui accueillera une Capitale Européenne de la Culture en 2028. Ce choix assumé permet d'ancrer le territoire dans la dynamique de la candidature Rouen Seine Normande 2028. Une création contemporaine du territoire et ses futurs talents en proposant une œuvre réalisée en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur. Une œuvre bio-sourcée permettant de valoriser une filière normande, en utilisant un matériau de construction local, naturel, sain et à faible empreinte carbone.
2. **Une œuvre pérenne**, nouveauté de cette édition.

Les entreprises partenaires du projet

Comme pour la première édition, la Métropole a la volonté forte de porter cette manifestation conjointement avec les acteurs économiques du territoire. L'implication des entreprises sous forme de mécénat, notamment, sera l'occasion pour les salariés et partenaires de pouvoir suivre et

découvrir autrement ce projet fédérateur. Pour tout renseignement, contacter :
juliette.demares@metropole-rouen-normandie.fr